

# Bulletin d'information

de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études  
de défense nationale en Aquitaine

## Au sommaire de ce numéro

La 1<sup>ère</sup> Journée Défense &  
Économie du trinôme  
économique 1

Lettre du président 2

Actualité et veille stratégique  
de l'IHEDN 3

International : L'étude annuelle  
de notre association sur  
l'Europe 4

National : Cinquantenaire de  
l'UNION-IHEDN à la Sorbonne ;  
L'actualité du maréchal Hubert  
Lyautey 5

Région : Les CDSG de Gironde  
au Panthéon ; Les lycéens de  
Villeneuve-sur-Lot à Paris ;  
Rallyes citoyens des Landes et  
de Lot-et-Garonne ; Conférence  
sur l'IA ; Échanges à l'INSPÉ ;  
Visite de gendarmerie ;  
Diplômes au CESDA 8

Armement , industrie et  
économie : Innovation et  
protection du secret 15

Livres et expositions 20

Directeur de la publication et  
coordination éditoriale  
Jean-François Morel  
Webmaster Catherine Bergero <https://ihedn-aquitaine.fr> :  
- archives des bulletins  
- revues de presse d'André Dulou  
- événementiel  
- vie et activités de l'Association



## Première Journée défense & économie dans le cadre du trinôme économique

C'est le 20 juin 2025, à l'École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux-Talence que cet événement s'est déroulé, organisé et conduit par notre association pour le compte du trinôme économique de la région.

**Ce trinôme réunit la Zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine et notre association d'auditeurs IHEDN Aquitaine.** Créé il y a quelques mois, il se décline dans un *comité partenarial* qui rassemble plus largement les acteurs économiques institutionnels et privés de la région et se déploie sur le territoire régional.

Cette journée d'études avait pour but de rassembler les acteurs de l'écosystème pour échanger sur les enjeux et les opportunités dans le domaine de l'économie de la défense.

**Les entreprises et organisations sont venues en nombre, les grands groupes ainsi que les PME et les ETI,** actifs au sein de la base industrielle et technologique de défense ou positionnés dans d'autres domaines d'activités.

*suite page 15*

↑ Sur l'estrade, de gauche à droite, Xavier Aubard, directeur de l'ENSAM Bordeaux-Talence, Jean-François Morel (AA IHEDN AQUITAINE), le général Stéphane Groën (OGZDS-SO), Jean-François Cledel (CCI-NA) et Norbert Laurençon (AA IHEDN AQUITAINE) © ComOGZDS-SO

# La lettre du président

## Solstice d'été

Cette année, les jours les plus longs ont été le cadre d'autres culminations remarquables, celle de notre activité régionale, celle de l'activité nationale de notre réseau, mais assurément aussi dans le domaine international, chacune à son niveau et à ses proportions.

**Au Moyen-Orient, c'est la tige qui a cédé aux armes** avec des conséquences de long terme encore difficilement calculables. En France, la *Revue nationale stratégique* est en cours de finalisation, alors que chaque mois apporte son lot de surprises. Elle s'achemine vers l'évaluation d'un risque de conflit majeur sur le continent européen.



Dans ce contexte, **la cohésion de la société apparaît comme une condition de la résilience de la nation**. Or, notre société est archipellisée, on observe des tentations de replis communautaires, les inégalités sociales sont revenues à des niveaux comparables à ceux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est pourquoi, lors de la célébration du jubilé de l'Union des associations d'auditeurs de l'IHEDN, la présidente Catherine de La Robertie a appelé au renforcement moral. Lors de la demi-journée des présidents, **le directeur de l'IHEDN, le général Hervé de Courrèges, a vivement incité à l'engagement des auditeurs au sein des associations**. Nous avons un rôle à jouer pour contribuer à la cohésion nationale.



↑ *Chemin faisant* par Marie-Claude Courteau, [mccourteau.wixsite.com](http://mccourteau.wixsite.com). Trouver sa voie en apportant sa contribution dans nos activités menées en équipe ou en apportant un soutien à sa mesure.

**Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent** à la gouvernance de notre association, celles et ceux qui participent à leur mesure à l'organisation de nos activités, celles et ceux qui y assistent autant que possible ou celles et ceux qui, tout simplement, soutiennent notre association ; c'est déjà un geste important, sachant les contraintes d'autres ordres, notamment professionnelles ou personnelles, qui s'exercent par ailleurs.

**Pour répondre à l'incitation du général de Courrèges, je nous**

**invite à la mobilisation de nos réseaux personnels**. Des auditeurs de l'IHEDN sont récemment venus spontanément rejoindre notre association, nous les saluons avec bonheur ; d'autres sont sans doute à convaincre. Nous avons récemment accueillis avec joie une trentaine de nouveaux membres issus de la session en région Nouvelle-Aquitaine n°240, une session très attachante. C'est très appréciable et régénérateur ; d'autres sont sans doute aussi à convaincre de nous aider.

L'Institut apporte une plus-value considérable à l'issue d'une session. Il y a une certaine logique à rendre en retour à notre pays quelque chose à sa mesure, en répondant à un appel qui comporte une certaine gravité.

**Cette gravité n'occulte cependant pas de belles réalisations durant les jours derniers**. Nous avons organisé, financé et conduit, en coordination avec nos partenaires du trinôme économique, la première *Journée défense et économie* dans notre région. Il y avait des attentes du monde économique et les réactions à cet événement sont très encourageantes.

La célébration du cinquantenaire de l'UNION-IHEDN a créé un temps fort au niveau national, marquant la force et la pertinence de notre réseau. Nous célébrerons aussi cet événement par un dîner à Bordeaux, le 3 octobre 2025, en présence de la présidente de l'Union.

Cher(e)s camarades, que le solstice incite à grandir notre association dans ses réalisations et ses relations entre membres et partenaires dans une période complexe. Je vous souhaite un très bel été !

Jean-François Morel

NB : Prochain numéro le 1<sup>er</sup> septembre 2025

### Demi-journée des présidents d'associations d'auditeurs de l'IHEDN à Paris, le 27 juin 2025

Lors de la matinée de la célébration du cinquantième de l'Union des associations d'auditeurs, le général Hervé de Courrèges, directeur de l'IHEDN, a invité les présidents d'associations pour un point de situation en commun.

Alors que la *Revue nationale stratégique* en cours de finalisation insiste sur le **risque de guerre majeure en Europe**, il a appelé à « *l'unité et à la résilience de la nation* ». L'Institut, en particulier, s'attachait à analyser et à comprendre en profondeur, à lutter contre les désinformations et à contribuer à la cohésion nationale.

Dans ce contexte, le **général de Courrèges a confirmé les trois priorités qu'il a données à l'IHEDN : la jeunesse, les territoires et l'économie.**

Il a appelé à un **engagement intensifié des auditeurs formés par l'IHEDN** : « *après la session, rejoignez une association d'auditeurs et, autant que possible, soyez-y actifs* ».



Pour Catherine de La Robertie, présidente de l'UNION-IHEDN, « *l'Union s'est imposée comme pôle essentiel* ». Désormais, **nous devons passer de l'esprit de défense à l'engagement.**

Elle a appelé à renforcer la cohésion de la communauté, à intensifier nos partenariats, à développer nos actions en faveur de la jeunesse et à améliorer notre fonctionnement.

De cette manière, notre réseau associatif pourra contribuer à apporter **la réponse qui s'impose au contexte géopolitique : développer la force morale** dont notre pays a besoin.

Le président de l'Association Les Jeunes IHEDN, Rémi de Fritsch, a **témoigné de l'intensité des réflexions au sein de son association** : 170 publications ont été réalisées dans cette année universitaire. Une nouvelle édition de l'ouvrage *S'engager par la plume* est en préparation.

L'association des Jeunes IHEDN souhaite que ses délégations régionales se rapprochent des associations régionales d'auditeurs pour renforcer les échanges et les projets (*c'est déjà bien le cas dans notre région*).

Le sous-préfet Jean-Michel Delvert, chef du département des activités spécialisées et en région, a constaté **l'afflux de candidats pour les sessions en région et pour les cycles Jeunes**. Il a souligné « *l'excellente initiative de l'association d'auditeurs IHEDN Aquitaine sur le trinôme économique* » (cf. p. 1) et a annoncé la tenue du cycle Jeunes dont nous serons maître d'œuvre en février 2026.



# INTERNATIONAL

## Tracer la voie de l'autonomie

**Le tournant stratégique de l'Europe : une architecture à repenser**  
**L'étude annuelle de notre comité d'études et de recherche**

Dans le cadre de l'étude 2024-2025 de l'Union des associations d'auditeurs IHEDN, dont le thème était « **Défense : l'Union européenne à la croisée des chemins** », notre comité d'études et de recherche, animé par Guillaume Oriol, a travaillé toute cette année universitaire pour produire un rapport, en vue du Forum des études de cet automne.

Nous publions ci-dessous l'introduction de ce rapport qui compte une cinquantaine de pages. Sa version électronique est accessible à tous nos membres sur simple demande à l'adresse [sg@ihedn-aquitaine.org](mailto:sg@ihedn-aquitaine.org).

**Dans la région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe fait partie du paysage.** C'est une région frontalière d'un pays dont elle est l'un des deux seuls voisins. C'est aussi une région maritime qui a de fait pour voisines toutes les autres régions maritimes, impliquée dans les politiques européennes qui se rapportent à l'océan : pêche, transports, environnement, sécurité en particulier. C'est enfin l'une des toutes premières régions de France dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense, incluant le nucléaire, avec des milliers d'emplois directs qui sont sensibles à la coopération européenne.

**Notre association s'est ainsi naturellement mobilisée pour cette étude qui a irrigué l'ensemble des activités de cette année universitaire :** voyage d'études à Bruxelles, conférences et petits-déjeuners avec des diplomates et des praticiens de la sécurité et de la défense, travaux demandés aux étudiants qui ont participé à notre séminaire Jeunes annuel, participation aux conférences et Salons, en particulier le *Paris Defence & Strategy Forum*, organisé par l'Académie de défense de l'École militaire.



**À partir du mois de janvier 2025, les premières semaines de la présidence Trump aux États-Unis ont bouleversé les premières conclusions de nos travaux.** Elles ont d'autant plus stimulé notre comité d'études, avide de mieux comprendre ensemble une situation stratégique internationale ébranlée sur ses bases.

Désormais confrontés à un changement stratégique majeur, les dirigeants des institutions européennes et ceux des États membres réagissent de manière inédite.

**L'Europe est-elle vraiment encore « à la croisée des chemins », c'est-à-dire à un carrefour d'options possibles, ou se trouve-t-elle plutôt devant une voie unique :** le choix d'avancer résolument à son rythme ou bien de se laisser vassaliser en matière de sécurité et de défense, devenant le jouet de puissances portées par des valeurs prédatrices et désinhibées ?

Dans ce contexte, notre réflexion se situe à la confluence de nouvelles données d'ordres géopolitique, économique, industriel, militaire, politique et citoyen. C'est à partir de cela et de la variété de nos expériences et de nos consultations, que nous avons, à notre échelle, tenté de décrypter en tant qu'Européens comment le monde stratégique nouveau est en train de se former.

# NATIONAL

## Célébration du cinquantenaire de l'UNION-IHEDN A Paris, le 27 juin 2025



Le jubilé de l'Union des associations d'auditeurs de l'IHEDN a été dignement célébré par **un colloque au prestigieux amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne**, à Paris.

**« Plus qu'un anniversaire, c'est la célébration d'un engagement »**

La présidente de l'Union Catherine de La Robertie a ouvert le colloque en présentant notre réseau comme *« un carrefour de réflexion stratégique »*.

Nous nous efforçons de faire vivre l'esprit de défense sur tout le territoire et ainsi *« nous sommes les passeurs d'une culture de défense »*.

Elle a appelé à **l'engagement des auditeurs au sein de nos associations**, pour soutenir et agir en faveur du renforcement moral de la communauté entière.

*« Il y a un avant et un après le 24 février 2022 »*, a estimé le général Pierre-Joseph Givre, directeur du service national et de la jeunesse (DSNJ), au sein du ministère des Armées.

Pour faire face à ce profond changement des conditions stratégiques, *« l'armée professionnelle pourrait ne pas suffire, même les réserves pourraient ne pas suffire, il faut être capable de toucher tout le monde »*.

L'évolution démographique française se caractérise par une baisse inexorable de l'effectif des prochaines classes d'âges. Il importe donc de renouveler le lien avec la jeunesse, notamment par **la mise en place actuellement d'une nouvelle Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**, dont la formule totalement repensée s'annonce très prometteuse.



L'historien Guillaume Lasconjarias, chef du département des études et de la recherche à l'IHEDN, a rappelé que **l'esprit de défense s'inscrivait dans notre longue histoire**.

A la Révolution, par exemple, *« nul ne peut être citoyen s'il n'a été soldat »*. Aujourd'hui, d'autres grands défis se présentent comme celui de la professionnalisation.

Il a appelé à ne pas s'enfermer dans des réseaux confortables mais à s'ouvrir à la diversité de la société. L'IHEDN met en relation des personnes qui ne le seraient pas très facilement autrement.

La réserve elle-même n'est plus seulement militaire mais ouverte à la diplomatie, à la police, à la justice entre autres.

Au fond, *« le vrai défi est de rester une nation, ce qui est le résultat d'une volonté »*.

Pour le directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), le chercheur Martial Foucault, « *l'esprit de défense est une expression sans équivalent à l'étranger car, en France, l'État a précédé la nation* ».

A ce sujet, il parle de « *consensus permissif* », c'est à dire que l'on soutient l'idée mais sans très bien savoir au fond de quoi on parle.

La représentation que l'on a de la menace est différente dans la société, plus marquée chez ceux qui y voient la réémergence de la menace ancienne. Dans tous les cas, on observe qu'une **demande de protection** entre en résonance avec **l'esprit de défense**.



← Stéphane Colin, délégué à l'éducation de défense à la direction générale de l'enseignement scolaire, estime qu'« **il faut aller plus loin que la formation des enseignants** », réalisée en formation continue ou dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Il faut former aussi les personnels d'encadrement, chefs d'établissements et inspecteurs d'académie. **Les trinômes académiques pourraient prendre en main ces formations.**

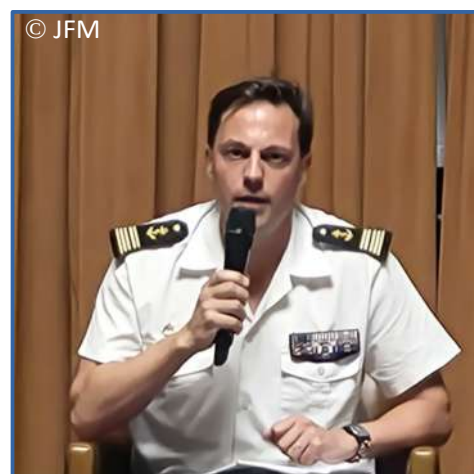
Pour Nicolas Moinet, professeur des universités en intelligence économique, il convient de changer de lunettes de lecture de notre monde. **Il a détaillé les concepts de compétition, contestation, affrontement qui se substituent à la vision de paix ou de guerre** qui ne caractérise plus la complexité des conflits contemporains.

Juste breveté de l'École de guerre et en partance pour le cabinet du chef d'état-major de la Marine, le capitaine de frégate Arthur Fuseau est aussi universitaire. « **On s'engage parce que l'on connaît quelqu'un** » a-t-il dit en insistant sur l'influence du témoignage de proximité.

On constate aussi que **la perception de la menace est susceptible d'inciter à la décision d'engagement des jeunes**. C'est une réalité que nous devons prendre en compte dans nos actions.

Il convient aussi de développer une forme de fraternité, parce qu'elle se révèle un puissant levier du collectif.

D'autres belles interventions ont complété celles-ci, notamment celle d'Olivier Cateura, professeur à *emlyon business school*.



Pour lui **le doublement de la Garde nationale est un défi pour lequel l'IHEDN pourrait s'engager**. Sylvie Bermann, ambassadrice de France et présidente du conseil d'administration de l'IHEDN, a conclu le colloque par un panorama de la situation internationale.

Illustrant l'esprit d'équipage dans une traversée commune, un dîner sur la Seine a parachevé cette célébration.

Nous sommes ainsi passés sous les nymphes de la Seine du pont Alexandre III, qui rappellent que si le navire est ballotté par des flots agités, il ne coule pas et maintient fermement son cap.

Jean-François Morel



Le maréchal Hubert Lyautey en habit d'académicien en 1920, Bibliothèque nationale de France/Agence de presse Meurisse.

## « Un grand romantique de la pensée et de l'action »

*C'est ainsi que le général de Gaulle qualifiait cette célèbre figure de notre histoire, le maréchal Hubert Lyautey, mort un 27 juillet.*

*A cette occasion, nous nous sommes entretenus avec Claude Jamati, président de la Fondation Lyautey et de l'association nationale Maréchal Lyautey.*

### **Quel souvenir le maréchal Hubert Lyautey a-t-il laissé, vu du Maroc ?**

A part dans l'armée française où il reste un personnage tutélaire, il est plus connu au Maroc qu'en France. Beaucoup de Marocains le considèrent comme l'un des fondateurs du Maroc moderne, où il a consolidé la gouvernance et engagé de nombreuses actions durables, d'organisation de l'État, d'urbanisme, notamment à Rabat, dont il a fait la capitale du Maroc, en lieu et place de Fès, et à Casablanca qui lui doit son essor portuaire et industriel au point d'être devenue la capitale économique du royaume.

De l'instruction publique à l'exploitation des mines de phosphate en passant par le chemin de fer et le port de Casablanca, le pays fut transformé de fond en comble, tout en gardant son identité culturelle.

### **Quels sont l'héritage et les limites aujourd'hui de sa vision du Maghreb et de l'Europe ?**

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre de la Mosquée de Paris, le 19 octobre 1922, le maréchal Lyautey a prononcé un discours qui résume bien sa vision sur la place de l'Islam dans les relations franco-musulmanes (*cf. texte intégral sur le site [www.lyautey.fr](http://www.lyautey.fr)*).

Lyautey, qui a compris très tôt l'importance des forces sociales et religieuses qui étaient à l'œuvre dans l'ancien empire ottoman, avait une ambition sur le rôle exceptionnel que pourrait jouer le Maroc dans le Maghreb, en raison de son histoire et du rôle du roi en tant que commandeur des croyants.

Quant à l'Europe, Lyautey, très critique sur le traité de Versailles, selon lui une « *simple suspension d'armes* », avait prévu que de grands troubles se préparaient et que la paix ne serait pas durable. Il a été un des premiers à attirer l'attention sur *Mein Kampf* et son programme d'expansion. Il rêvait d'une « *grande Europe policée, unie par la culture et par la prépondérance des aristocraties de classe et d'esprit* ».

Lyautey est mort en 1934, définitivement brouillé avec le principe démocratique, qui selon lui avait ruiné l'ordre européen par cet étrange mouvement de ralliement général vers le « *mensonge des mots* », le « *masque des grands sentiments* », le triomphe des phrases creuses et des « *étiquettes vaines qui recouvrent des choses vides* ».

### **Quelle actualité porte encore *Le Rôle social de l'officier* aujourd'hui ?**

Lorsque le capitaine Hubert Lyautey rédige ce texte, le service militaire obligatoire rassemble toutes les classes d'âge, tous les hommes sans exception, quelle que soit leur situation sociale ou financière.

Il décide de saisir ce moment historique pour revenir sur un sujet pour lui politique et sociétal, autant que militaire. Le rôle de l'officier, bien compris et surtout bien exercé, aura une influence incontestable sur la troupe dans le cadre de l'armée et au-delà, dans la vie civile. Le style est résolument moderne et direct. On le devine fortement attaché à garder le pays en paix pendant laquelle le rôle de commandement de l'officier doit s'effacer au profit de celui d'éducateur et d'initiateur de ce que nous appelons aujourd'hui les réseaux.

*Du rôle social de l'officier* est un texte qui garde encore aujourd'hui une actualité exceptionnelle, bien que nous soyons passés d'une armée d'appelés à une armée d'engagés. A notre époque de grands changements, à l'heure où crises sociales et internationales se multiplient, l'officier est à la croisée de différents chemins.

Un livre *Le rôle social de l'officier au XXI<sup>e</sup> siècle*, écrit par trois officiers supérieurs tente d'actualiser celui écrit par Lyautey en 1891. Ils mettent en valeur le rôle souvent méconnu de l'officier et les atouts qu'il est à même de mettre au profit de la société. Ils explorent aussi certaines pistes pour l'encourager à participer concrètement à la construction de la défense nationale et de la cohésion sociale, en cette période de forte instabilité géopolitique.

Propos recueillis par Jean-François Morel

Bulletin AA IHEDN AQUITAINE, juillet 2025

Cette année, la cérémonie d'hommage à Jean Moulin a eu lieu à l'extérieur du Panthéon, le 17 juin 2025, sous un chaud soleil.

Financée par notre association, dans le cadre du trinôme académique, la venue de quelques dizaines de collégiens des classes de défense de Gironde a présenté un caractère éducatif prononcé.

Parmi eux, Ambre a lu une lettre de Jean Moulin. →

## Cérémonie au Panthéon des ambassadeurs des classes de défense girondines

© AA IHEDN AQUITAINE



← Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a prononcé une allocution.



Laurent Guillemain, maire adjoint de Bordeaux, était présent, entouré du capitaine Jean-François David (à gauche) et du commandant Basile Alonso (à droite). ↓

© AA IHEDN AQUITAINE



← Un détachement du Chœur de l'Armée française a superbement interprété le *chant des Partisans*, le *chant des Marais* et bien sûr l'hymne national la *Marseillaise*.



© AA IHEDN AQUITAINE



## Visite d'élèves d'un lycée de Villeneuve-sur-Lot dans des lieux de pouvoir et de mémoire à Paris

© Lycée Sainte-Catherine

Avec le soutien de notre association, dans le cadre du trinôme académique, des élèves du lycée Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot en terminale HLP (humanités, littérature et philosophie), ainsi que les élèves de première générale préparant le baccalauréat de français, ont visité plusieurs lieux de pouvoir et de mémoire du 5 au 9 mai 2025. Ci-dessus, à l'Assemblée nationale autour du député du Lot-et-Garonne Guillaume Lepers.

Ils ont également assisté à la commémoration du 8 mai à l'Arc de Triomphe, célébrant cette année le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce fut l'occasion pour les élèves de comprendre comment fonctionnent nos institutions et de prendre la mesure du devoir de mémoire.

Romana Mekhalfi  
Lycée Sainte-Catherine

## Remise de diplôme au CESDA 2025 à Mérignac, le 5 juin 2025

A l'invitation de la *Chaire Défense & Aérospatial*, que dirige le général Jean-Marc Laurent à Sciences Po Bordeaux, notre président Jean-François Morel a participé au jury de fin du Cycle d'études supérieures de défense et aérospatial (CESDA) 2025.

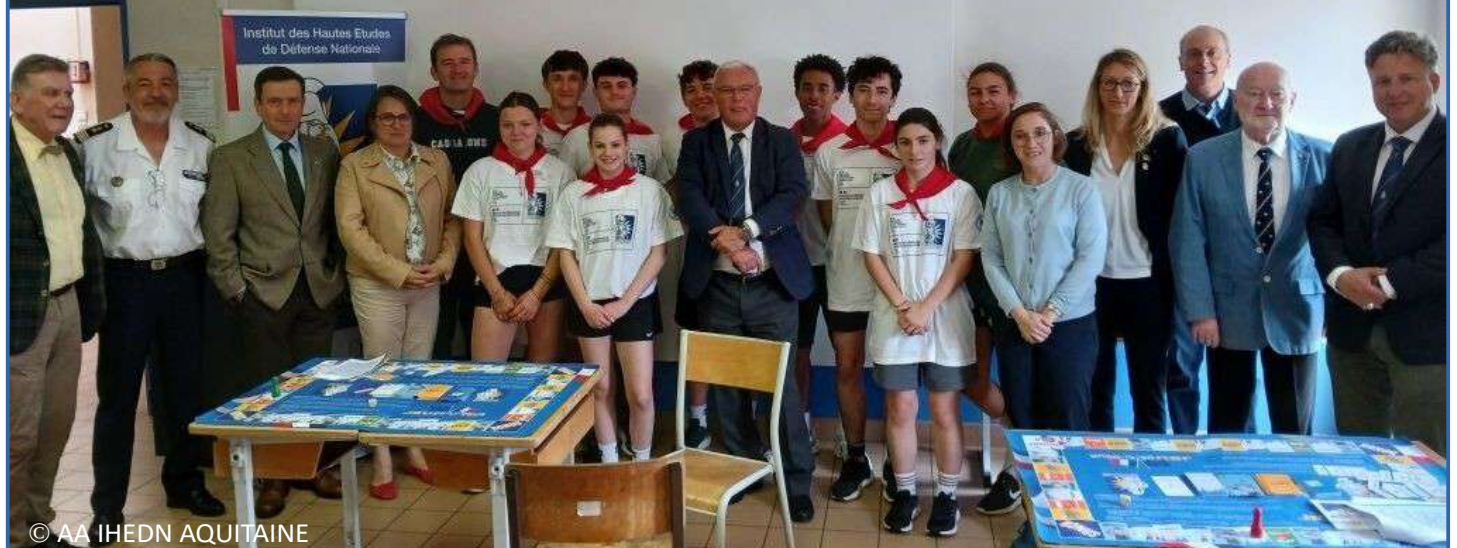
Il s'agissait d'apprécier les mémoires, notes de position, vidéos et restitutions orales de quatre comités de cadres d'industries, d'officiers supérieurs de l'Armée de l'air et de l'espace et de fonctionnaires de la défense, tous hauts potentiels, sur des sujets de défense de haut niveau.

De passionnants échanges avec de jeunes acteurs qui prennent position dans la réflexion stratégique de défense, dans une actualité internationale mouvante.



© Philippe Lataste

## DES LYCÉENS, COLLÉGIENS ET AUDITEURS LANDAIS ENGAGÉS



Les deux rallyes citoyens des Landes, édition 2025, se sont déroulés les 21 et 22 mai sur la base-école de l'Aviation légère de l'Armée de terre (ALAT) de Dax. Ces rallyes avaient pour but de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité auprès des lycées et collègiens landais, au sein d'un parcours de citoyenneté. Au travers de dix stands, les collégiens ont pu se familiariser avec les différentes entités qui participent directement à la sécurité des Landais ou qui entretiennent l'esprit de défense et le devoir de mémoire.

Ces deux rallyes-citoyens annuels des collégiens et lycéens contribuent également, par une meilleure connaissance mutuelle, à renforcer le soutien et l'implication de la jeunesse landaise au profit des forces de défense et de sécurité du département. Ils contribuent donc directement au lien Armées-Nation et à l'entretien des forces morales dont notre pays a tant besoin en ces temps incertains.

Les rallyes citoyens s'inscrivent dans le cadre du trinôme académique landais, qui regroupe le colonel Gilles Chanut, délégué militaire départemental et commandant la BA 118, Claudine Lajus, directrice académique des services de l'éducation nationale des Landes et le général (2S) Patrick de Gramont de l'association des auditeurs de l'IHEDN en Aquitaine. Outre les membres du trinôme, le directeur de cabinet de la préfète des Landes, Cyrille Lefeuvre, a présidé la première cérémonie de remise des prix.

A l'issue de la cérémonie des couleurs, qui a ouvert les deux journées, près de 200 lycéens, collégiens et professeurs se sont mesurés lors des épreuves organisées par l'Armée de l'air et de l'espace, l'Armée de terre, la base-école, le 6e RHC de Dax, la gendarmerie départementale et mobile, l'Éducation nationale, l'AA IHEDN AQUITAINE, l'ONAC-VG et la Justice.

Cette année, les rallyes citoyens ont été l'occasion de remplir deux objectifs en s'appuyant sur le jeu DÉ-CI-DEUR, développé par notre association.

→ Remise des récompenses par la directrice académique et le DMD adjoint.

D'abord transmettre l'esprit de défense aux jeunes générations de lycéens et collégiens mais aussi faire une démonstration de force et de cohésion appuyée sur une remise à niveau des dix auditeurs landais présents, soit 50 % de l'effectif.

L'esprit d'équipe était important dans cet atelier du jeu DÉ-CI-DEUR afin d'apporter une réponse collective et précédée d'un débat interne, comme par exemple sur la question « *Quels sont les devoirs des citoyens français ?* ».

Chaque concurrent a reçu une médaille du trinôme académique en récompense de sa participation.

Patrick de Gramont, Jean-Pierre Le Quellec, Sophie Grenier, Marie Lassalle, Carine Broustaud, Dominique Morrincôme, Frédéric Samblas, Michel Luciano, Bruno Léveillé, Pascal Peccavet



# Intelligence artificielle : de quoi s'interroger !

## Une conférence à Bordeaux, le 3 juin 2025

Notre association avait invité Stéphane Brunel (MCU Université de Bordeaux, Laboratoire IMS-UMR 5218- CNRS).

### Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?

L'intelligence artificielle (IA) regroupe un ensemble de techniques et systèmes capables de simuler des fonctions cognitives humaines : raisonnement, perception, apprentissage, prise de décision, etc. Cette « *cognition augmentée* » s'inscrit dans une histoire longue, depuis les travaux fondateurs d'Alan Turing et John McCarthy jusqu'aux IA génératives contemporaines. Plusieurs définitions coexistent : scientifique, politique (Parlement européen), ou encore philosophique (Pastre).

### Retour historique et technologique

L'IA plonge ses racines dans les mathématiques et l'informatique : algorithmes, logique, théorie des langages. L'histoire de l'IA est marquée par des périodes de progrès (1950-70, années 2010) et d'« hivers » technologiques (1980-90). L'apparition du *deep learning*, d'AlphaGo, de ChatGPT, marque une explosion récente des usages.

Le réseau de neurones, fondé sur le modèle du perceptron multicouche, est central dans l'apprentissage machine, notamment via les techniques de rétropropagation et descente de gradient.



© JFM



© JFM

### Les différentes formes d'IA

- IA faible (ou étroite) : spécialisée, sans conscience (ex. Siri).
- IA forte (ou générale) : hypothétique, dotée de capacités généralisées.
- IA symbolique, connexionniste, évolutionnaire, hybride : selon les approches algorithmiques.

Cette classification reflète une complexité croissante et une confusion dans l'usage des termes. En pratique, les IA utilisées aujourd'hui restent spécialisées, bien que très puissantes.

### Usages et perception sociale

Une majorité de Français a entendu parler de l'IA (71 %), mais son usage reste encore discret dans certains milieux professionnels.

Les jeunes adultes l'utilisent davantage pour augmenter leur productivité (traduction, rédaction...). L'école est appelée à intégrer cette réalité dans ses pratiques éducatives. La conférence propose d'« entrer dans la machine » : simuler un réseau neuronal, manipuler des images, ou expérimenter avec des IA génératives. Cela permet de mieux comprendre les logiques internes et les limites actuelles de ces systèmes.

**L'IA devient un enjeu de souveraineté nationale, en particulier dans les domaines de la défense :** reconnaissance, anticipation d'attaques, robotique, aide à la décision tactique et stratégique. L'IHEDN est ici identifié comme un espace de réflexion sur la place de la France dans ces mutations.

La conférence s'achève sur une réflexion éthique et critique : risques techniques (erreurs, mésinformations, violations de droits), risques sociaux et économiques (concentration du pouvoir, perte d'emplois, homogénéisation culturelle) et risques sécuritaires (cyberattaques, surveillance de masse, bio-sécurité).

Cette partie engage une réflexion inspirée par Jacques Ellul et Baruch Spinoza sur la technique : l'IA n'est ni morale, ni immorale – elle est amoral. Il revient à la société de définir ses usages, ses limites, et son cadre de régulation.

**Stéphane Brunel invite à penser l'IA comme une technique complexe, ni neutre ni autonome,** aux implications multiples. L'enjeu n'est pas seulement technologique, mais profondément politique, culturel et anthropologique. Ce parcours en 7 étapes, mêlant vulgarisation scientifique, critique sociale et ouverture philosophique, offre une entrée stimulante dans les débats contemporains sur l'intelligence artificielle.

# Demi-journée d'études à l'INSPÉ de région

## Regards croisés sur la notion de cohésion nationale



Situé à Mérignac, l'Institut national du professorat et de l'éducation de l'académie de Bordeaux, composante de l'université de Bordeaux, a organisé le 11 juin 2025 une demi-journée d'études sur la cohésion nationale, dans le cadre du trinôme académique.

Avec le vice-président Patrick Giordan, le président Jean-François Morel a présenté notre association et exposé ce que l'espace océanique apportait à la nation.

Cette même semaine se déroulait à Nice la Conférence des Nations Unies sur les Océans.

Dans une table ronde animée par Marie-Hélène Lavaud, inspectrice d'académie, des professeurs (philosophie, histoire, lettres) ont commenté les enjeux de la cohésion nationale dans leurs disciplines respectives. En particulier, si « *les inégalités sociales sont revenues aujourd'hui à un niveau comparable à celles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* », comment demander un engagement fort en cas de danger national ? Dans notre pays, qu'est-ce qui est de nature à rassembler, dans une société où beaucoup de Français possèdent des cultures multiples ?

Ces regards croisés sur ces thèmes ont nourri de stimulants échanges, qui sont appelés à se renouveler.

## Visite de la gendarmerie de Bouliac (Gironde)



A Bouliac, au Quartier Béteille, se situe l'une des trois grandes emprises de la Gendarmerie nationale dans l'agglomération bordelaise, avec la caserne Battesti à Mérignac et la caserne Judaïque à Bordeaux.

Le lieu regroupe plusieurs entités. Le centre de sélection et de concours renseigne et oriente sur les différents métiers, parcours et carrières en gendarmerie.

L'état-major de la 2<sup>ème</sup> légion de gendarmerie mobile est chargé du maintien de l'ordre et de la sécurité dans la région, notamment lors d'événements publics, de troubles ou de crises.

La section de recherches de Bordeaux-Bouliac est chargée de lutter contre la cybercriminalité et d'autres infractions complexes. Elle dispose d'un équipement technologique avancé, notamment dans le cadre de son "groupe cyber", composé de plusieurs enquêteurs spécialisés dans l'investigation numérique.

La compagnie de gendarmerie départementale de Bouliac, qui a très aimablement reçu le groupe de membres de notre association, a présenté les caractéristiques de son territoire de responsabilité, ses missions et ses moyens, incluant une démonstration de travail de chien de gendarmerie, dont les activités sont aussi impressionnantes que variées.

# Rallyes citoyens de Lot-et-Garonne au parc naturel de Passeligne-Boé

Sous l'égide du trinôme académique de Lot-et-Garonne, auquel participent le ministère de l'Éducation nationale, l'Association des auditeurs IHEDN Aquitaine et le ministère des Armées représenté par la délégation militaire départementale de Lot-et-Garonne en charge de l'organisation pratique, avec notamment le soutien du 48<sup>ème</sup>RT, deux rallyes citoyens se sont déroulés le 22 mai pour les collégiens et le 23 mai pour les lycéens au cœur des 60 hectares du parc naturel de Passeligne.

Ce site, implanté sur le territoire de la commune de Boé et géré par l'Agglomération d'Agen, a bénéficié d'une météo très favorable durant les deux jours.

Au total, 24 équipes mixtes, composées chacune de 12 participants provenant de collèges et lycées de tout le département de Lot-et-Garonne, ont effectué un parcours ponctué de différents ateliers disséminés sur une zone propice aux évolutions.



Les équipes se sont successivement présentées aux ateliers suivants :

- Défense (DMD 47) / Association des Auditeurs IHEDN Aquitaine,
- ONAC-VG / Agglomération d'Agen,
- Initiation Rugby, organisé par le Sporting Union Agenais, à l'initiative de notre camarade auditeur Jean-Luc Leroux,
- Course d'orientation et tir laser (48<sup>ème</sup> RT),
- Secourisme (SDIS 47),
- Forum des métiers de la défense : 48RT, 9<sup>e</sup> RSAM, CIRFA Agen et Bordeaux, CSNJ BDX, SDIS, ENAP, Police nationale, Gendarmerie nationale,
- Un défi « tir à la corde » très disputé concluait le rallye après une mise en jambe dynamique.

**L'objectif poursuivi par ces deux rallyes, qui s'inscrivent dans le *parcours citoyen*, consiste à susciter une prise de conscience des différentes formes de l'engagement citoyen et de développer le lien Armées-Jeunesse tout en favorisant la cohésion et le travail d'équipe.**

Le thème retenu pour l'édition du Rallye citoyen 2025, qui correspondait parfaitement au site du parc naturel de Passeligne, était celui de **la défense et de l'environnement**. Pour la quatrième année consécutive, l'atelier de l'Association IHEDN proposait le jeu DÉ-CI-DEUR qui a vivement intéressé les participants et leurs enseignants.

Le stand Police/Gendarmerie permettait une sensibilisation aux effets de la fatigue, de l'alcool et des produits stupéfiants grâce à un parcours spécifique avec des lunettes reproduisant les effets indésirables de ces produits. Le stand du SDIS proposait un atelier brancardage.

Tout au long de la journée, encadrés par leurs professeurs les participants ont eu l'occasion d'exprimer leur goût de l'effort tout en réfléchissant aux différents aspects de la Défense et de la Citoyenneté.

Grâce au soutien très actif de la communauté d'agglomération d'Agen et des diverses composantes du Trinôme Académique, notamment l'équipe de la DMD 47, brillamment emmenée par le LCL Reyssier, DMD Adjoint et où sert notre camarade le LCL<sup>®</sup> Jean-Paul Mansion, les deux rallyes édition 2025 ont connu un vrai succès et suscité l'enthousiasme des jeunes participants et de leurs accompagnants.

Les cérémonies de clôture ont été honorées par la présence d'autorités : procureur de la République, DASEN, et directrice de cabinet de monsieur le préfet de Lot-et-Garonne, ou d'élus représentant le conseil départemental et l'Agglomération d'Agen.

Eric Vidal  
Vice-président délégué/Lot-et-Garonne

# Sur notre agenda



← **10 septembre 2025** : Petit-déjeuner à Bordeaux avec Eric Corbaux, procureur général de la cour d'appel de Bordeaux.

→ **03 octobre 2025** : Dîner de gala de notre association pour le cinquantenaire de l'UNION-IHEDN, à Bordeaux.



← **octobre 2025** : Café stratégique avec l'antenne universitaire d'Agen (à confirmer).

→ **18-19-20 novembre et 27-28 novembre 2025** : Séminaire d'actualité stratégique, organisé à Bordeaux par notre association.



← **19 novembre 2025** : Café stratégique à la CCI de Mont-de-Marsan avec l'Officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et les étudiants du Campus Landes (les réserves militaires).

Buste de l'écrivain François Mauriac, mort le 1<sup>er</sup> septembre 1970, par le sculpteur et peintre Ossip Zadkine, Musée d'Aquitaine.

Selon ce dernier, « *le langage de la sculpture est un néant prétentieux s'il n'est pas composé de mots d'amour et de poésie* ».



© Photo JFM

# ARMEMENT, INDUSTRIE & ÉCONOMIE

## Journée défense et économie (suite)

suite de la page 1

Il y avait manifestement des attentes. Pour notre association, c'était l'occasion de mettre en œuvre notre savoir-faire pour réunir des acteurs économiques qui n'étaient pas tous en contact et de **nous ouvrir nous-mêmes à des secteurs de sécurité peu représentés parmi nos membres.**

→ Pour Jean-François Cleedel (CCI Nouvelle-Aquitaine), « *les entreprises veulent participer. En particulier, l'esprit de défense se diffuse et pas seulement dans les seules entreprises de défense* ».



© PH Dussel



© PH Dussel

← Le général Stéphane Groën a salué cette opportunité d'**augmenter ce que les Armées appellent « la surface de contact »**. Le trinôme économique s'est ouvert à de nombreux acteurs, notamment au sein du *comité partenarial*.

A leur niveau, cette initiative conjointe et cette journée défense & économie contribuent à la cohésion nationale dont le pays a besoin.

→ Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, était de retour du Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, très marqué cette année par le contexte géopolitique.

« *La Nouvelle-Aquitaine est l'une des premières régions dans les domaines des forces militaires et de l'industrie de défense* ».

Il y voit d'une part **le défi de la construction européenne dans le domaine de la défense, incluant celui de la commande publique**, et d'autre part le défi pour les PME. Il a notamment souhaité l'invention d'« **un fonds patient et non intrusif** » pour consolider la BITD et protéger les PME des rachats non souhaités.



© PH Dussel

Alain Rousset a mentionné la signature au Bourget d'une convention avec le GIFAS (groupement des industries françaises du secteur aéronautique et spatial) qui permettra d'homogénéiser la stratégie des entreprises et la montée en gamme.

L'incertitude sur la pérennité de la situation d'économie de guerre est difficile à gérer pour les entreprises. Pour le président de la région, « **l'économie est une série de cycles** » qui pousse à la **diversification autant que possible**.

Dans cette situation, « *une région a la capacité de mettre en place une stratégie industrielle mais aussi dans le domaine de la formation* », notamment pour les « cols bleus », qualifiés et techniques.

→ Délégué à l'action régionale des Armées en Nouvelle-Aquitaine, Jean-Luc Prigent a montré **comment la loi de programmation militaire (LPM) irriguait tout le territoire**, la plupart des départements contribuant à la défense.

Il a montré aussi l'impact de la défense sur l'économie de la région, en indiquant le rôle des conventions entre les Armées et les collectivités.

© PH Dussel



← « *L'apport des nouvelles technologies est fondamental dans la dialectique de l'épée et du bouclier* », constate le colonel Rémi Pellabœuf du commandement du combat du futur de l'Armée de terre, tout récemment créé.

Mais l'innovation seule ne suffit pas à changer le sort de la bataille. « **Il importe de croiser l'innovation technologique, l'emploi et l'organisation pour obtenir un avantage dans le combat** ».

Dans son domaine, Frédéric Fenot, directeur des programmes futurs d'ArianeGroup, insiste sur certains enjeux majeurs de l'innovation : « **le missile nucléaire M51-4 va notamment bénéficier d'innovations technologiques qui confortent la crédibilité technique de la dissuasion nucléaire** ».

→ Le général (2S) Jean-Marc Laurent, directeur exécutif de la chaire Défense et aérospatial de Sciences Po Bordeaux, appelle à « *s'orienter vers une recherche de puissance et à sélectionner les technologies de rupture* ».

Il importe de travailler à une innovation à la fois performative et technico-opérationnelle. En effet, « **l'innovation de défense doit essentiellement permettre de vaincre** ».



← Titulaire de la chaire Économie de défense de l'IHEDN, Julien Malizard met l'accent sur le défi budgétaire : « *nous sommes dans une logique de rattrapage. On a préservé le modèle d'armée au détriment de la masse* ».

Jean Belin, maître de conférence à l'université de Bordeaux confirme que « *c'est l'État qui détermine la taille du marché, donne le poids politique et autorise les exportations d'armements* ».

Il remarque que « **le premier effet économique de la défense, c'est la sécurité, la puissance et l'indépendance** », toutes difficilement chiffrables.

Conseiller économique à l'état-major des Armées, Grégory Chigolet s'interroge sur le concept d'économie de guerre. Si l'essentiel des ressources est déplacé vers la défense, il faut avoir des partenaires fiables pour garantir le reste. « *L'alternative est une stratégie de croissance proportionnée* », qui se révèle moins vulnérable. Afin de financer le reste hors défense, **il propose des financements par la Banque centrale européenne**.

Yves Traissac, directeur délégué du groupe EURENCO, annonce que son entreprise, chimiste de la BITD, est un OVNI dans ce milieu. **Son activité est basée sur la commande export et son chiffre d'affaires est en forte croissance**.



← Les députés de la Gironde Marie Récalde et Sébastien de Saint-Pasteur →, tous deux membres de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale, ont indiqué qu'un cycle *économie* avait démarré au sein de cette commission.

Ils ont évoqué la vision et les enjeux du travail parlementaire sur l'économie et la défense.



Pour Nicolas Moinet, professeur des universités et cofondateur de l'École de Pensée sur la guerre économique, « **la guerre économique est une confrontation dont le but est de soumettre l'autre avec des méthodes parfois violentes** ».

Hervé Balmigère, directeur d'établissement du campus Thales à Mérignac et vice-président du BAAS, a insisté sur **le double enjeu de croissance des activités de productions et des activités de soutien**. « *Il convient d'embarquer toute la supply chain dans ce mouvement* ».



Président du BAAS (Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial) et ancien secrétaire général d'Arianegroup, Gilles Fonblanc estime que « **notre région est un moteur de l'industrie de défense et ce qui se fait ici, c'est de la souveraineté** ».

La concomitance de la défense, de l'aéronautique et du spatial crée une forte tension sur la chaîne. Il faut moins de procédures et plus de projets.

Surtout « *éviter les replis en silos et protéger les start-ups des prédateurs qui rôdent* ».

Il termine son propos par **un message encourageant** : « **les industriels sont résilients par nature et offensifs par conviction** ».

→ Jean-François Morel, président de notre association d'auditeurs IHEDN en Aquitaine, a conclu cette première *Journée Défense et économie* avec les partenaires du trinôme économique.

**Notre association a imaginé, organisé et conduit cette journée en coordination avec eux. La réponse des acteurs économiques et institutionnels s'est révélée très encourageante.** Elle traduit une aspiration à mieux comprendre le contexte et à davantage entrer en relation les uns avec les autres.

Dans ce cadre, nous avons un rôle à jouer, en termes de savoir-faire associatif, incluant le caractère de neutralité politique, qui correspond bien à la mission que s'est donnée notre réseau.



# L'innovation et la protection du secret et des droits en matière de défense

L'innovation dans le domaine de la Défense appelle forcément deux réflexes incontournables :

- l'intelligence économique, qui est la maîtrise de l'information stratégique.
- la protection de la propriété intellectuelle, qui vise à se constituer des droits protégeables sur des créations.

Les deux étant d'ailleurs intimement liés.

- Complétés par un troisième réflexe pour les entreprises travaillant entre autres pour la défense : le respect de la réglementation des biens à double usage.

Si les deux premières préoccupations n'échappent pas à la vigilance des entreprises déjà organisées, elles échappent ou elles sont moindres dans les jeunes pousses et *start-up* de tout genre, où la faisabilité et l'utilisation de l'innovation passent en premier, suivies du financement de la création et la réalisation du projet d'entreprise.

Pourtant ces préoccupations sont essentielles, car si un concurrent (entreprise ou État) capte les connaissances – les informations – portant sur le projet avant sa mise en place, il peut d'une manière tout à fait légale, obtenir une priorité sur celui-ci, voire pire, il pourra se constituer un droit prioritaire sur l'exploitation, enlevant au créateur français toute possibilité de développer son projet.



© Pixabay

**Après, reste à savoir quel droit doit être protégé.** Cela impliquera sa détermination dans l'entreprise, avec son conseil et en fonction du type de projet et de ses détails. Ainsi le choix de la protection peut porter : sur le dépôt d'un brevet ou d'un certificat d'utilité (qui protègent la technique même de l'invention) d'un dessin ou modèle (qui protège la forme de la création), d'une marque (qui protège le signe d'identification) de la topographie d'un semi-conducteur (qui protège les cartes-mères), d'une innovation végétale (qui protège les innovations du même nom) – pour mémoire car l'on suppose qu'en matière de défense, l'innovation ne sera pas du domaine du vivant – ou bien la protection d'un logiciel ou d'une base de données (dépôt possible) ou d'un secret de fabrication.

Plus difficile à protéger sera un savoir-faire particulier, encore qu'avec la loi sur le secret des affaires cette protection peut être organisée. Enfin, il convient de penser au système de l'enveloppe Soleau qui peut rendre de grands services en matière de protection des droits et assure une certaine confidentialité.

De même que **la réflexion devra porter sur le coût à venir de la protection et à compter de quel moment cette protection s'avérera utile.**



De plus, notons pour mémoire que **la Défense possède un privilège particulier, qui est celui d'obtenir une licence d'office pour toutes les inventions présentant pour elle un intérêt majeur** (art L.613-19 et -20 du CPI).

Elle a même le privilège d'en obtenir l'interdiction de divulgation, voire l'expropriation.

L'État possède d'ailleurs également ce droit de licence en matière de défense économique.

← Les inventions de l'Hexagone peuvent faire l'objet d'une licence d'office si l'État le souhaite.

Et si la protection juridique implique, tout au long de l'élaboration de l'innovation, de la confidentialité jusqu'à la réalisation d'un dépôt constitutif de droit, **cette confidentialité peut même se poursuivre, avec ou sans dépôt, dans le cadre de la protection d'un secret d'affaire ou même d'un secret défense**, cadre ultime de la protection.

Autant dire qu'il est nécessaire d'assurer cette confidentialité, non seulement dans la nature même de l'innovation, mais aussi dans les échanges entre les personnes qui peuvent intervenir sur ce genre de projet.

Pour cela, **il est nécessaire d'avoir aussi un minimum de réflexes d'intelligence économique, c'est-à-dire de maîtrise de l'information stratégique**, qui passe nécessairement et entre autres, par la maîtrise de règles de sécurité informatique minimum, en l'occurrence des règles de cybersécurité.



Notons aussi que toutes les entreprises travaillant sur des projets utiles pour la Défense – militaire ou économique – peuvent utiliser les ressources mises à disposition par l'État et notamment **le système des zones à régime restrictif (ZRR) permettant de contrôler les personnes et les biens impliqués dans un processus d'innovation**.

Ce système met en place, avec le concours de l'administration, une zone (groupe de bâtiments ou un seul, pièce(s) particulière(s) ou autres surfaces) où l'entrée nécessite une autorisation particulière et contrôlée.

Enfin, il faut noter la réglementation afférente à la loi de sauvegarde (communication d'informations à l'étranger). Cette loi, qui fait partie des précautions dont doivent faire preuve toutes les entreprises dans le cadre des opérations de *compliance* ou conformité, s'impose particulièrement à toutes celles qui élaborent des innovations pour la Défense.



Les systèmes laser entrent dans les technologies duales.

© Pixabay

**Quant aux biens à double usage, civil et militaire**, il convient de tenir compte de la réglementation européenne qui se retrouve aussi dans le *Code de la Défense* et qui oblige à une procédure particulière, pour leur élaboration et leurs transferts.

Philippe Lemelletier (AA IHEDN AQUITAINE)  
Avocat associé – E-JURIS  
Ancien Commissaire en chef des armées®  
Conseiller du commerce extérieur de la FRANCE

# PUBLICATIONS & EXPOSITIONS

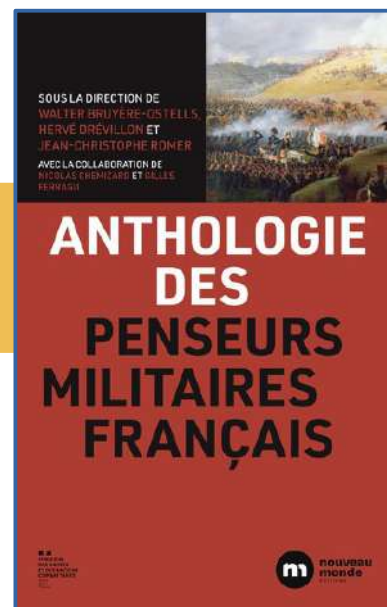
## Anthologie des penseurs militaires français Walter Bruyère-Ostells, Hervé Drévilon & Jean-Christophe Romer (dir.), éd. nouveau monde

Cette passionnante anthologie trace les contours de la pensée stratégique française et sa sédimentation au cours des siècles. Parmi les nombreuses personnalités, je souhaite évoquer une figure moins connue du grand public, mais décisive dans l'histoire de la pensée navale française : Henri-Joseph Paixhans (1783–1854), officier d'artillerie et ingénieur visionnaire.

Dans un contexte d'affaiblissement maritime de la France face à l'Angleterre, Paixhans propose un changement de paradigme : il théorise l'emploi d'obus explosifs embarqués sur des bâtiments plus mobiles, plus économiques et à propulsion mixte. Il imagine également un système défensif reposant sur des batteries flottantes, capables de désorganiser une flotte adverse sans confrontation frontale. C'est une véritable rupture technologique, doctrinale et stratégique, pensée pour regagner un avantage dans un rapport de force asymétrique.

Paixhans n'est pas seulement un inventeur mais aussi un esprit d'anticipation. L'innovation seule ne suffit pas, encore faut-il savoir en tirer des conséquences opérationnelles durables. En cela, sa réflexion conserve toute sa pertinence. L'innovation et l'anticipation sont les piliers de la supériorité stratégique, dans tous les milieux, mais peut-être encore plus en milieu maritime où la mobilité, la technologie et l'autonomie des forces conditionnent la liberté d'action. À l'heure où les marines sont confrontées à l'essor des drones navals, à la menace sous-marine, à la cyberguerre et aux logiques de déni d'accès, relire la pensée de Paixhans, c'est se rappeler que la capacité à penser en avance, à oser rompre avec les doctrines établies, demeure une qualité essentielle de tout commandement éclairé.

Lydie Pérusin



## Qui a cassé ENIGMA ? F. Tillon & D. Turing (scénario) et L. Bonaccorso (dessin), éd. nouveau monde graphic, ministère des armées

La BD historique de ce mois est tirée d'un livre de Dermot Turing, neveu du célèbre Alan Turing, qui a coécrit le scénario avec Fabien Tillon, avec les vivantes illustrations de Lelio Bonaccorso.

Enigma est une machine à crypter et décrypter les communications militaires allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale. L'histoire de la conquête d'Enigma s'étend sur une quinzaine d'années, avec la mobilisation de services français, polonais et britanniques, et a coûté le sacrifice de nombreux agents.

L'ouvrage retrace l'action des précurseurs français, espions « *tour à tour manipulateurs et manipulés, flamboyants et faibles* », et les travaux de brillants mathématiciens polonais jusqu'au bombardement aérien de Varsovie à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1939. Puis commença la phase britannique à Bletchley Park, sous la direction d'Alan Turing. Elle aboutira au déchiffrement du code, grâce

notamment au sacrifice d'un groupe de commandos qui récupérèrent des éléments de codage de la Kriegsmarine. A partir de là, les analystes furent en mesure d'anticiper les mouvements principaux des armées allemandes et de contribuer ainsi à hâter la fin de la guerre.

L'ouvrage est complété par un dossier du scénariste et un entretien avec Dermot Turing, à la fois sur les conditions de la reconstitution et sur les enseignements que nous apporte cette histoire aujourd'hui.

JFM